



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/39/185  
S/16486  
17 avril 1984

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-neuvième session  
Points 12, 20, 64, 85, 87, 93, 97  
et 100 de la liste préliminaire\*  
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA  
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)  
ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE : PARTICIPATION,  
DEVELOPPEMENT, PAIX  
IMPORTANCE, POUR LA GARANTIE ET L'OBSERVATION  
EFFECTIVES DES DROITS DE L'HOMME, DE LA  
REALISATION UNIVERSELLE DU DROIT DES PEUPLES A  
L'AUTODETERMINATION ET DE L'OCTROI RAPIDE DE  
L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX  
DECENNILE DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME : EGALITE,  
DEVELOPPEMENT ET PAIX  
QUESTION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX DROITS  
DE L'ENFANT  
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-neuvième année

Lettre datée du 17 avril 1984, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint pour votre information un document intitulé "La situation des femmes et des enfants au Kampuchea démocratique" et ses annexes (photos), préparés par le Département de presse et d'information du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire circuler ce document et ses annexes comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 12, 20, 64, 85, 87, 93, 97 et 100 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité, et également les faire inclure, aux fins de distribution en temps utile, dans la documentation disponible pour la première session ordinaire de 1984 du Conseil économique et social.

\* A/39/50.

Je voudrais signaler que la teneur de ce document a un rapport avec les points spécifiques suivants de l'ordre du jour de la session susmentionnée du Conseil économique et social :

4. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
10. Droits de l'homme;
12. Activités destinées à la promotion de la femme ; Décennie des Nations Unies pour la femme ; égalité, développement et paix.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent  
du Kampuchea démocratique,

(Signé) Prasith THIOUNN

## LA SITUATION DES FEMMES ET DES ENFANTS AU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

### A- ABUS DONT SONT VICTIMES LES FEMMES ET LES ENFANTS AU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE SOUS OCCUPATION VIETNAMIENNE

Depuis voici plus de 5 ans, le Kampuchea et son peuple connaissent les pires malheurs et souffrances de leur histoire. A travers les nombreux débats et résolutions dans tous les organes de l'O.N.U., notamment au Conseil de sécurité, à l'Assemblée Générale, à l'ECOSOC, à la Commission des Droits de l'Homme et à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, et à la Commission de la Condition de la Femme, la communauté internationale a pu connaître la situation tragique qui prévaut au Kampuchea depuis la guerre d'agression lancée le 25 décembre 1978 par la République Socialiste du Vietnam. Il convient de souligner que cette guerre n'est pas une guerre d'agression ordinaire que connaît l'histoire mais une guerre d'extermination raciale qui vise à absorber le Kampuchea, au besoin en le vidant de ses habitants, dans une "Fédération Indochinoise" destinée à devenir le Grand Vietnam jouant le rôle de "bastion avancée du socialisme" en Asie du Sud-Est. Dans cette entreprise de domination régionale, les envahisseurs appliquent tous les procédés expérimentés de leurs ascendants qui dans leur poussée expansionniste vers le Sud ont déjà absorbé au XVIème siècle le Royaume Islamique du Champa qui forme l'actuel Centre-Vietnam, et absorbé 65.000 km<sup>2</sup> du territoire du Kampuchea dans le delta du Mékong qui forment l'essentiel de l'actuel Sud-Vietnam. Ces procédés comprennent autant l'élimination de tous les Kampuchéens qui s'opposent à leur entreprise démentielle que la "vietnamisation" mentale et physique des survivants et l'établissement de plusieurs centaines de milliers de colons vietnamiens sur le territoire du Kampuchea. Il est important que ces procédés soient connus de tous pour juger du caractère odieux et pernicieux des violations des droits de l'homme par les envahisseurs et pour mesurer les malheurs et souffrances des femmes et des enfants, comme de tout le peuple au Kampuchea.

Sur le plan politique, tout le monde sait que toutes les ficelles du régime installé à Phnom Penh depuis 1979 sont tirées de Hanoi. Les ministres fantômes à qui les envahisseurs ont enlevé toute âme nationale et inculqué l'esprit de la Fédération Indochinoise, ne servent que de paravent. De l'aveu de ceux qui ont réussi à fuir

ce régime\*, toutes les affaires au Kampuchea sont décidées chaque jour dans le détail par des Vietnamiens. Colin Campbell rapporte dans son article du 3 avril 1983 dans le New York Times que, selon l'avis unanime de tous les fonctionnaires des organisations internationales d'aides humanitaires à Phnom Penh, tous les problèmes sérieux qu'ils ont avec l'administration fantôme sont traités et décidés par l'ambassadeur vietnamien. Les ordres viennent de Hanoi où une organisation spéciale dénommée "unité B.68" et appartenant au Comité Central du Parti Communiste vietnamien, est chargée d'étudier et d'appliquer les procédés d'absorption du Kampuchea dans la "Fédération Indochinoise" appelée à devenir plus tard le Grand Vietnam.

Cet aspect de la "vietnamisation" politique du Kampuchea est bien connu de tous. Mais la destruction systématique de l'identité nationale ainsi que l'élimination physique du peuple kampuchéen étaient jusqu'ici peu connues. Mais des témoignages de plus en plus nombreux des observateurs et journalistes étrangers ont permis de dévoiler la tragique réalité au Kampuchea sous l'occupation vietnamienne.

I- "Vietnamisation" mentale ou destruction de l'identité nationale du peuple kampuchéen

La déformation et la suppression de la culture khmère, ferment de la résistance nationale, font partie du plan d'élimination de l'identité nationale du Kampuchea.

1- Dans les zones sous contrôle provisoire des envahisseurs, les enfants doivent étudier 2 heures par jour la langue vietnamienne, souvent même avant qu'ils sachent lire et écrire leur langue maternelle, le Khmer. En ce qui concerne les adultes, le journal "Le Monde" du 22 mars 1983 rapporte, sous la plume de Jacques de Barrin que "des cours de vietnamien sont organisés dans tous les ministères, il est fortement recommandé à qui veut "grimper" de les suivre assidûment". Ceci a été confirmé à M. Colin Campbell du New York Times par le "Ministre" de l'Education de Phnom Penh qui a ajouté que "dans l'avenir, nous n'aurons plus besoin d'interprètes".

(N.Y. Times du 3 avril 1983)

---

\* Mr. Dy Lam Thol, Directeur de Département au "Ministère des Affaires Etrangères", dans "The Nation Review" Bangkok 8 octobre 1982

Mr. Prom Ieng, Directeur du Bureau d'Information de ce régime à Stockholm dans son télégramme du 16 octobre 1982 adressé à Samsah Norodom Sihanouk, Président du Kampuchea Démocratique.

- 2- L'histoire du Kampuchea est réécrite et est devenue étroitement liée à l'histoire du Vietnam. Alors qu'il est de notoriété publique que, au Kampuchea et au Vietnam, les langues, l'habillement, les moeurs et coutumes, les croyances religieuses, les pensées, les civilisations, etc.. n'ont rien de commun, les envahisseurs s'efforcent par tous les moyens de démontrer que les 2 peuples et les 2 nations ont un "fond commun et une origine commune". Pour mieux servir le mythe "indochinois", ils ont développé des fictions historiques, telles que la "révolution du Mékong" ou "la civilisation des deltas (de l'Indochine)". Marie Claude Descamps écrit dans le journal "Le Matin" du 11 mars 1983 que "... les programmes (de télévision) en khmer émis depuis le Sud Vietnam... s'efforcent de souligner une "entité culturelle entre les 3 pays de l'Indochine". Une Commission formée d'intellectuels kampuchéens a été chargée de réécrire l'histoire du Kampuchea sous l'angle de la Fédération Indochinoise vietnamienne. Il est significatif que la moitié des membres de cette commission ont déjà choisi la fuite à l'étranger plutôt que de participer à cette entreprise d'asservissement de leur patrie.
  
- 3- La permanence de l'ambition expansionniste des envahisseurs se révèle clairement dans le langage utilisé. Il n'y a pas un article, pas une déclaration officielle ou officieuse de Hanoi qui ne mentionne pas "l'Indochine", les "Trois pays Indochinois", le "Bloc Indochinois", la "Solidarité Indochinoise Fraternelle", les "relations spéciales" qui auraient existé de tout temps entre le Laos, le Kampuchea et le Vietnam. Il s'agit là d'un véritable matraquage des esprits. Dans le même numéro du journal "Le Matin", Marie Claude Descamps souligne que "Pour les plus petits, la manoeuvre est plus évidente encore; le livre de géographie affiche en couverture une carte de l'Asie du Sud-Est où l'Indochine toute rouge est une entité géographique..."
  
- 4- Les célèbres monuments d'Angkor, le patrimoine national, sont pillés, endommagés et soumis au vandalisme. Les envahisseurs savent que lorsque ces monuments sont atteints dans leurs pierres, tout Kampuchéen patriote se sent meurtri dans sa chair. C'est pourquoi ils veulent détruire ce symbole de l'âme, de l'identité nationale et de la volonté d'indépendance du peuple du Kampuchea.

## II- Elimination de tous les opposants et "vietnamisation" physique

Le sort des femmes et des enfants au Kampuchea ne cesse de bouleverser et choquer la conscience humaine.

Les innombrables crimes commis par les envahisseurs contre le peuple, les femmes et les enfants kampuchéens dépassent de loin ceux décrits dans les déclarations et conventions sur la condition de la femme. Depuis 5 ans, les femmes kampuchéennes sont arrachées à leur foyer, séparées de leurs maris et enfants, violées, torturées, pourchassées dans leur propre pays et chassées de leur patrie.

- 1- Les envahisseurs créent délibérément la famine pour l'utiliser comme arme d'extermination massive. A cet effet, ils ont pillé et dévasté l'infrastructure économique du pays. Ils ont pillé les récoltes et les produits alimentaires pour nourrir leurs forces armées et les envoyer chez eux. Plusieurs centaines de milliers de Kampuchéens sont morts de famine. Quant aux survivants, l'on se rappelle combien la communauté internationale était bouleversée et choquée par des images des centaines de milliers de gens, hommes, femmes, enfants et vieillards, qui fuyant les envahisseurs, ont dû parcourir des centaines de kilomètres et sont arrivés squelettiques et mourant de faim et d'épuisement en Thaïlande. L'Asie du Sud-Est n'a jamais connu un exode aussi massif. Il a fallu l'intervention solidaire de la communauté internationale et de l'O.N.U pour sauver le peuple du Kampuchea alors menacé d'extermination.
- 2- L'élimination par l'arme conventionnelle se poursuit depuis 5 ans. Mais il faut noter qu'en 1979-80 dans la rage d'obtenir à tout prix une victoire rapide, les envahisseurs ont pratiqué partout la politique de la "terre brûlée", rasant des villages entiers et massacrant toutes leurs populations, semant partout la destruction, la mort et le deuil. Plusieurs centaines de milliers de Kampuchéens en ont été victimes. Cette politique de la "terre brûlée" se poursuit encore dans les zones dites de guérillas lorsque les envahisseurs lancent des opérations de ratissage contre les villages soupçonnés de coopérer avec les forces du Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique.

La liste des crimes commis par les envahisseurs est très longue. L'on peut s'en rendre compte en partie dans des documents de l'O.N.U. (Pour 1982 et 1983 voir documents A/37/551, A/38/88, A/38/107, A/38/136, A/38/140, A/38/203).

Pour ne citer qu'un exemple parmi des centaines d'autres, à la fin du mois de mai 1983, les villages de Sré Noy et Phum Thmey dans le district de Banteay Srei, province de Siemreap (région Nord), ont été incendiés et rasés. Tous les habitants ont été massacrés dont 30 personnes comprenant des femmes

avec leurs bébés dans les bras, ont été enfermées dans une école et tuées à bout portant par les envahisseurs au cours de leur opération de ratissage. Le 19 mars 1983, le périodique australien "The Age" a publié le témoignage de Mme Adelia Bernard, Présidente australienne du "Comité Administratif d'Aide aux Réfugiés Indochinois" qui revenait de nombreux voyages en Thaïlande et à l'intérieur du Kampuchea et du Laos. Sous le titre "Judgment in the eye of a beholder" elle relève quelques cas parmi tant d'autres, de "brutalité écoeurante":

"- dans un village kampuchéen de 32 habitants, toute la population était pendue par les pieds. Les hommes avaient leurs organes génitaux coupés, les femmes étaient transpercées à coup de baïonnettes au ventre et au vagin,  
- des soldats vietnamiens ont violé un groupe de 10 femmes et les ont taillées en pièces."

Elle ajoute que "au cours de ces 9 derniers mois, notamment dans les villages isolés, les atrocités ont été innombrables et abominables. Il n'y a aucun doute que le Vietnam s'est engagé dans un génocide au Kampuchea". Elle souligne que "les violations des droits de l'homme (par le Vietnam) sont si énormes qu'elles nous mettent dans la même situation que le peuple allemand au moment où fonctionnaient les chambres à gaz et se poursuivaient les massacres de masse."

- 3- Dans leur entreprise d'extermination du peuple du Kampuchea, les envahisseurs ont aussi recours à l'usage de l'arme chimique et bactériologique prohibée par le Protocole de Genève de 1925 et la Convention du 10 avril 1972. Depuis 5 ans, les preuves et les témoignages sur l'utilisation des armes chimiques toxiques et bactériologiques au Kampuchea sont de plus en plus accablants. (Pour les années 1982 et 1983 voir documents de l'O.N.U. A/37/72, A/37/152, A/37/202, A/38/96, A/38/121, A/38/156). Dans le même article publié par le périodique australien "The Age", Mme Adelia Bernard dit que la guerre chimique est menée par le Vietnam dont le comportement envers les peuples du Laos et du Kampuchea n'est rien d'autre que le génocide. "Après 3 ans et demi de travail avec les personnes directement impliquées, je ne peux rien dire d'autre et être en paix avec ma conscience" dit-elle. Elle ajoute qu'elle a vu elle-même d'innombrables preuves de la guerre chimique. Elle a vu 327 personnes qui ont fui en Thaïlande en

traversant le Mékong en mars dernier. Ces personnes, dit-elle, "mouraient comme des mouches, d'hémorragies et de diarrhée. Leurs yeux saignaient, et la peau se détachait de leur corps. Leurs villages étaient régulièrement attaqués avec des armes chimiques toxiques."

Les Etats Unis d'Amérique et le Canada, dans des documents distribués par l'O.N.U., ont apporté de nombreuses preuves de l'utilisation de ces armes chimiques et bactériologiques au Kampuchea. (Pour les années 1982 et 1983 voir documents de l'O.N.U A/37/102, A/37/157, A/37/234, A/C.1/37/10, A/37/308, A/37/326).

Le journal français "Libération" du 28 janvier 1983 écrit que selon une dépêche de l'AFP de Bangkok, "la France posséderait des "preuves" de l'utilisation d'armes chimiques par les forces vietnamiennes au Laos et au Cambodge". Cette agence révèle que selon un diplomate de l'Ambassade de France en Thaïlande, le gouvernement français est en possession d'éléments provenant de l'analyse d'échantillons collectés sur terrain, analyse qui aurait révélé "la présence des mycotoxines d'origine non naturelle." " Le Quotidien de Paris" du 28 mars 1983 rapporte qu'au cours d'une Conférence de Presse tenue le 26 mars à Bangkok, à la question "le Vietnam utilise-t-il des armes chimiques contre les résistants khmers et lao ?", le Ministre français des Relations Extérieures Mr. Claude Cheysson, a répondu: "la France le croit. Les indications sont multiples et convergentes."

Tout récemment, selon un câble de l'Associated Press du 7 mars 1984, le Professeur Aubin Heyndrickx, Chef du Département de toxicologie de l'Université de Ghent (Belgique) a recueilli au Kampuchea près de la frontière thaïlandaise et "jusqu'à 100km à l'intérieur du Kampuchea ... des échantillons de plantes, d'écorces et de pierres" dont les analyses de laboratoires "ont montré des concentrations de mycotoxines très toxiques". Il estime qu'au Kampuchea "des dizaines de milliers de gens ont dû être tués par les mycotoxines..."

- 4- Dans les zones encore sous leur occupation, les envahisseurs intensifient la répression. Des dizaines de milliers d'opposants sont arrêtés, emprisonnés, torturés et sommairement exécutés, accusés de "nationalisme étroit" parce qu'ils ont osé critiquer la domination vietnamienne. Des dizaines de milliers d'autres ont été emmenés vers des destinations inconnues et n'en sont jamais revenus. Sous prétexte d'assurer leur sécurité, les populations de la campagne sont

concentrées dans des "villages stratégiques", empêchées d'en sortir et de faire tout travail productif pour leur subsistance. Dans ces zones occupées, les viols des femmes kampuchéennes par les soldats vietnamiens sont monnaie courante et quasi-quotidiens. Beaucoup d'entre-elles en sont mortes. Par ailleurs, dans le cadre de la politique de "vietnamisation", les jeunes filles et les femmes kampuchéennes sont forcées d'épouser des Vietnamiens ou de devenir leurs concubines pour créer des progénitures de nationalité vietnamienne. Les femmes kampuchéennes souffrent au plus profond d'elles mêmes d'avoir été forcées d'abandonner toute dignité humaine et de participer ainsi à l'extinction de leur propre identité nationale. Elles souffrent de voir leurs filles et soeurs violées, prostituées, livrées au bon plaisir des envahisseurs, de voir leurs pères, maris, frères et fils depuis l'âge de 14 ans, enrôlés de force dans l'armée d'invasion pour servir de chair à canon contre leurs propres compatriotes.

- 5- Dans leur entreprise de génocide, les envahisseurs n'ont pas hésité à lancer des attaques meurtrières contre des dizaines de milliers de réfugiés kampuchéens sans défense dans des camps le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande.

Le 31 janvier 1983, ils ont attaqué le camp de Nong Chan, y ont causé des morts et des blessés parmi la population civile et ont laissé plus de 50.000 civils sans abri. Du 29 mars au 10 avril 1983, les éléments des 5<sup>e</sup>, 302<sup>e</sup> et 309<sup>e</sup> divisions des forces vietnamiennes d'occupation ont, avec des canons de 105mm et 135mm et avec des tanks T 54 et T 55 de fabrication soviétique, attaqué et détruit les camps de réfugiés à Phnom Chhat, Chamcar Kor et à Frey Moan ainsi qu'à Sihanouk Borey - O Smach, causant des souffrances et des pertes en vie humaine parmi la population civile, emmenant des milliers de civils comme prisonniers et laissant des milliers d'autres sans abri.

Selon des survivants au camp de Sihanouk Borey-O Smach, les agresseurs ont rassemblé plusieurs centaines de réfugiés, hommes, femmes et enfants, dans des fossés, les ont exécutés de sang froid avec des grenades à main et les ont achevés à coup de baïonnette .

Le journal "The New York Times" a publié le 14 avril 1983 de nombreuses photos des victimes et les témoignages des survivants de ces abominables crimes contre la population civile innocente au mépris de tous les règles et principes de droit international et de la Charte de l'O.N.U.

6- A la place des centaines de milliers de Kampuchéens massacrés ou tués par la famine ou chassés de leurs terres ancestrales, les envahisseurs installent leurs nationaux. Par sa déclaration du 13 octobre 1983 distribuée dans le document de l'O.N.U sous la cote A/38/510, le Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique a condamné sans appel cette entreprise de colonisation du Kampuchea. Il convient de souligner que l'établissement des colonies vietnamiennes n'est pas fortuit et que ces colons ne sont pas des colons ordinaires. En effet:

- a. L'installation des colonies vietnamiennes fait partie d'un plan préétabli et appliqué systématiquement manu militari depuis 1980.
- b. Ces colons dont le nombre dépasse déjà 600.000 ont accaparé les terres les plus fertiles notamment autour des Grands Lacs du Tonlé Sap et le long des principaux fleuves. Certains villages et même certaines villes sont maintenant à forte majorité vietnamienne. Phnom-Penh, la capitale, comprend environ 60% de Vietnamiens.
- c. Avant leur installation au Kampuchea, ces colons ont reçu un entraînement approprié et sont organisés en unités para-militaires dont l'encadrement est assuré par ceux qui sont entièrement acquis à la politique d'absorption du Kampuchea.
- d. Ces colons sont armés. Dans chaque groupe de 10 familles, il y a 10 à 12 personnes armées de fusils et d'armes automatiques. Ils participent activement à la politique d'extermination du peuple kampuchéen. Ils assistent les forces armées d'invasion dans des opérations militaires pour expulser les habitants kampuchéens de leurs villages et accaparer leurs terres. Ils sont chargés de défendre les zones bien définies qui leur sont exclusivement réservées. A ce titre, ils participent activement à la guerre d'invasion et de génocide au Kampuchea.

L'Assemblée Générale a exprimé dans sa résolution 38/3 sa vive préoccupation au sujet de ces changements démographiques. La presse en a fait largement écho. Le 22 novembre 1983, William Branigan écrivait dans le "Washington Post" que: "Les rapports dignes de foi provenant des Kampuchéens qui ont fui Phnom Penh, indiquent que la population de la capitale comprendrait 50 à 60% de Vietnamiens. Des milliers de Vietnamiens se sont aussi installés autour du Lac Tonlé Sap où ils ont établi des industries de pêche

pour l'exportation vers le Vietnam." Cette situation n'est pas surprenante. En effet, 2 circulaires du régime vietnamien de Phnom Penh datées du 13 septembre et 19 octobre 1982 donnaient des directives précises pour faciliter l'installation au Kampuchea des colons vietnamiens qui doivent bénéficier pratiquement du "droit d'extra-territorialité" car ils ne peuvent être jugés que par les "conseillers" vietnamiens au Kampuchea.

Tous ces crimes commis depuis 5 ans au Kampuchea par la République Socialiste du Vietnam, Etat membre des Nations Unies et partie aux Conventions des Droits de l'Homme, le sont en violation flagrante de la Charte des Nations Unies, de tous les instruments de la Charte Internationale des Droits de l'Homme, de la Convention de Genève du 12 août 1949 et de ses protocoles additionnels. Ils relèvent d'un génocide délibéré et planifié visant à exterminer tout un peuple et toute une nation. Ces crimes odieux doivent être résolument combattus car il n'y a pas pire malheur pour un peuple que la perte de son identité nationale.

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire que les envahisseurs essaient d'éliminer l'identité nationale du Kampuchea.

Jean Lartéguy dans Paris-Match du 26 novembre 1982 rappelle que "au début du XVIIIème siècle, quand les Vietnamiens s'en rendirent maîtres (du Cambodge), ils s'employèrent par tous les moyens à détruire sa culture et à faire oublier son passé, ils rasèrent les temples bouddhistes du Petit Véhicule et les remplaçèrent par leurs pagodes du Grand Véhicule. Ils changèrent même la couleur de la robe des bonzes. Les fonctionnaires cambodgiens durent passer le costume des mandarins de la Cour de Hué. L'armée occupa jusqu'au moindre village et les soldats prirent pour femmes et concubines les... Cambodgiennes. Comme ils le font maintenant..." "Pour eux, ajoute Jean Lartéguy, conquête signifiait, hier comme aujourd'hui, mort du Cambodge et vietnamisation totale. Ils doivent seulement prendre en 1982 plus de précautions qu'il n'était nécessaire en 1810..." L'histoire a montré que, heureusement pour la nation kampuchéenne, quelques années plus tard, tout le peuple kampuchéen uni se souleva en insurrection et chassa tous les envahisseurs vietnamiens du territoire national.

Le 14 avril 1983, James Webb écrit dans le Washington Post: "Actuellement, 200.000 soldats vietnamiens occupent le Cambodge. Derrière eux, suivant une politique dictée de Hanoi, des centaines de milliers de Vietnamiens commencent à s'implanter

dans le pays. Dans l'histoire il y a peu d'exemples plus évidents de "solution finale" conçue pour éliminer une identité nationale et ethnique. Les Cambodgiens qui ont été presque éliminés, sont maintenant en voie d'être absorbés."

-----

**B- MESURES PRISES DANS LES ZONES SOUS  
CONTROLE DU GOUVERNEMENT DE COALITION DU KAMPUCHEA  
DEMOCRATIQUE POUR PROTEGER LES FEMMES ET LES ENFANTS**

Dans les zones contrôlées par le Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique qui s'étendent sur plus de 50% du territoire nationale et où vivent plus de 2 millions d'habitants, la sécurité est d'année en année plus grande rendant la situation plus stable, ce qui permet le développement des activités de production, et partant, une certaine amélioration des conditions de vie de la population. La Croix Rouge du Kampuchea Démocratique et les services sociaux compétents ont mobilisé leurs efforts pour apporter dans la mesure de leurs modestes moyens et dans les conditions spécifiques de la guerre, des solutions aux multiples problèmes de la femme kampuchéenne en sa qualité souvent conflictuelle de mère, d'épouse, de combattante, de productrice,...., en un mot en sa qualité d'auxiliaire indispensable de l'homme kampuchéen dans tous les domaines du difficile combat commun pour la survie nationale.

Les problèmes vitaux et immédiats à résoudre sont ceux de la nourriture, de la santé et de l'éducation en vue de mobiliser toutes les forces intellectuelles et matérielles dans la lutte de libération de la patrie. C'est dans ce but qu'ont été créés des centres de distribution d'aides alimentaires et de médicaments, des centres pour l'intégration des veuves et des orphelins dans la communauté nationale, des campagnes de propagation des mesures d'hygiène et de prophylaxie du paludisme et des maladies infectieuses qui frappent notamment les femmes et les enfants, des services et centres médicaux et para-médicaux pour améliorer la santé et aussi pour aider la population à faire face aux effets de la guerre chimique et bactériologique vietnamienne.

Cette infrastructure sociale, économique et sanitaire qui se développe d'année en année demeure néanmoins fragile et insuffisante pour répondre

à l'arrivée de plusieurs dizaines de milliers d'habitants notamment des femmes, enfants et vieillards qui, fuyant les exactions, répressions et crimes vietnamiens dans les zones occupées par l'ennemi, viennent se réfugier dans les zones sous contrôle du Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique. La Croix Rouge du Kampuchea Démocratique et les services sociaux compétents ont à faire face à des charges toujours accrues causées par la réception et l'installation des nouveaux arrivés, et par leur ravitaillement en vivres, médicaments et habillements.

En dépit des efforts inlassables déployés dans les dures conditions de la guerre par le Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique, la situation de la femme kampuchéenne demeure dans l'ensemble très difficile. Dans l'accomplissement de ses tâches immenses et complexes, la femme kampuchéenne a bénéficié et continue de bénéficier de l'aide et du soutien matériel, économique, politique et moral de toute la communauté internationale. Cette aide et ce soutien multiformes ont beaucoup contribué au développement très favorable sur tous les plans de la lutte pour la libération de la patrie. Ils ont apporté réconfort et encouragement à la femme kampuchéenne comme à tout le peuple kampuchéen qui en demeureront à jamais reconnaissants.

Mais pour briser à jamais la chaîne de la domination vietnamienne et mettre à jamais un terme à leurs interminables malheurs et souffrances, les femmes kampuchéennes avec le peuple kampuchéen ont besoin que tous les pays et peuples épris des mêmes idéaux de paix, de liberté et de justice, poursuivent leur aide et soutien multiformes jusqu'à ce que toutes les forces vietnamiennes se retirent du Kampuchea et que le peuple du Kampuchea puisse enfin exercer son droit à l'auto-détermination conformément aux résolutions pertinentes de l'O.N.U et à la Déclaration de la Conférence Internationale sur la Kampuchea.

C'est la seule voie qui puisse rétablir une paix juste et durable au Kampuchea et redonner au peuple kampuchéen, aux femmes et aux enfants kampuchéens, la vie dans l'honneur et la dignité nationale dans un Kampuchea indépendant, pacifique, neutre et non-aligné.

Le 24 janvier 1984, le Conseil des Ministres du Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique

a réitéré sa détermination de "persévérer dans la voie de l'union dans tous les domaines afin de:

- 1- continuer la lutte contre les agresseurs vietnamiens jusqu'à ce qu'ils se retirent totalement du Kampuchea,
- 2- appliquer les 5 résolutions successives de l'O.N.U. enjoignant aux troupes étrangères c'est-à-dire les troupes vietnamiennes d'agression, de se retirer totalement du Kampuchea afin de laisser le peuple du Kampuchea décider lui-même de sa propre destinée sans ingérence étrangère..."

Le Conseil des Ministres a, une nouvelle fois, "condamné avec la dernière vigueur, les crimes de génocide perpétrés par l'armée d'occupation vietnamienne à l'encontre de la population civile kampuchéenne innocente, ...l'emploi des armes chimiques... (et) la politique de "vietnamisation" actuellement mise en oeuvre par l'occupant afin de faire du Kampuchea une terre vietnamienne, dans le cadre de sa stratégie de "Fédération Indochinoise"...

Enfin, le Conseil des Ministres a réaffirmé que "seule l'application des 5 résolutions successives de l'O.N.U pourra apporter une solution véritable au problème du Kampuchea."\*

Par sa lutte actuelle, la femme kampuchéenne est bien consciente qu'elle contribue à préserver la paix et la sécurité dans le monde et plus particulièrement en Asie du Sud-Est, et à la création dans cette région d'une zone de paix, de liberté et de neutralité.

Une fois libérée du joug vietnamien, la femme kampuchéenne pourra alors, en étroite coopération avec toutes ses soeurs, tous les peuples et pays amis, apporter une contribution active à la promotion de la condition de la femme, pour l'égalité, le développement et la paix, tout en s'adonnant à la défense et à la reconstruction de sa patrie.

**Kampuchea Démocratique, le 30 mars 1984**

**Le Département de Presse et d'Information  
du Ministère des Affaires Etrangères  
du Gouvernement de Coalition  
du Kampuchea Démocratique**

---

\* Voir document ONU A/39/82





1964-1965  
1966-1967  
1968-1969  
1970-1971  
1972-1973  
1974-1975  
1976-1977  
1978-1979  
1980-1981  
1982-1983  
1984-1985  
1986-1987  
1988-1989  
1990-1991  
1992-1993  
1994-1995  
1996-1997  
1998-1999  
2000-2001  
2002-2003  
2004-2005  
2006-2007  
2008-2009  
2010-2011  
2012-2013  
2014-2015  
2016-2017  
2018-2019  
2020-2021  
2022-2023  
2024-2025

VICTIMES DES ATTAQUES VIETNAMIENNES CONTRE  
LES CAMPS DE REFUGIES KAMPUCHEENS  
(Janvier-Mars-Avril 1983)



Un enfant gravement brûlé est soigné à l'hôpital de Khao-I-Dang. (Photo E. Winiger)



Quel avenir pour cette femme et ses enfants? (Photo E. Winiger)



Des réfugiés khmers en Thaïlande se déplacent vers un nouveau camp. (Photo E. Winiger)

*(Photos publiées dans le Bulletin No 26 du 11 janvier 1983  
du Comité International de la Croix Rouge)*

Après une attaque à la frontière thaïlando/cambodgienne, les survivants se rassemblent

Copyright Terry Schmitt SYGMA



(Photo dans "Refugiés Magazine" No 4 - Août 1983 publié par la Section de l'Information du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés)



Femmes et enfants fuyant l'attaque Vietnamiennne contre le camp des réfugiés de Chauom Chhat - région ouest du Kampuchea (Mars-Avril 1983)

(Photos du Département de Presse et d'Information du Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique)

FEMMES ET ENFANTS DANS LES ZONES SOUS CONTROLE  
DU GOUVERNEMENT DE COALITION DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

---



Transports des vivres



Laborantine



Personnel médical



Vaccination des bēbēs



Ecole primaire



Production agricole